

## SOMMAIRE

### EN TURQUIE

- *La Présidente de la Cour Constitutionnelle turque*
- *Enquête de la main d'œuvre des ménagers*
- *Le projet de loi sur le système bancaire*
- *Le bilan du secteur bancaire en mai*
- *L'utilisation des cartes bancaires et des cartes de crédit*
- *Le tourisme*
- *Les investissements directs*
- *Les privatisations*
- *Turkish Informatics Association*
- *Le gazoduc Turquie-Grèce*

### LA TURQUIE ET L'UNION EUROPEENNE

- *L'extension de l'Accord d'Ankara aux nouveaux pays membres de l'UE*
- *L'intervention de M. Ali Babacan au Parlement européen*
- *Comité Consultatif mixte Union européenne-Turquie*
- *Le rapport du Parlement européen sur le statut des femmes turques*
- *Le rapport du Comité des Régions de l'Union européenne sur la Turquie*

### A TUSIAD

- *Les rapports de TUSIAD en Juin*
- *Le Communiqué de Presse de TUSIAD : « L'Economie Turque Est Entrée dans une Période de Création d'Emploi », 15 juillet 2005*

### PUBLICATIONS

- *The economics of Turkish accession, Katinka Barysch, Centre for European Reform, June 2005*

### SITES UTILES

### FICHES D'INFORMATIONS

**SERAP ATAN**  
BUREAU DE REPRESENTATION  
DE TUSIAD A PARIS  
TUSIAD (C/O GROUPE TEKER)  
12 RUE GODOT DE MAUROY  
75009 PARIS FRANCE  
TEL: 33 1 42 65 16 40  
FAX: 33 1 42 65 17 99  
[atan@tusiad.org](mailto:atan@tusiad.org)

LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS SONT  
DISPONIBLES AU [www.tusiad.org](http://www.tusiad.org)

## EN TURQUIE

- Pour la première fois dans l'histoire de la République Turque, une femme a été élue à la présidence de la Cour Constitutionnelle. La Cour Constitutionnelle turque, totalement indépendante des organes exécutifs et législatifs, a pour mission de vérifier la conformité à la Constitution des lois adoptées par l'Assemblée nationale turque, de surveiller les activités et les dépenses des partis politiques et de juger les dirigeants du pays, en qualité de Haute Cour.

- L'institut national des statistiques a commencé à publier les résultats mensuels de l'enquête de la main d'œuvre des ménages, basés sur des moyennes mobiles trimestrielles. Les premiers résultats de cette enquête qui couvre la période Mars – Avril – Mai montre que le taux de chômage a été de 10% tandis que le taux de participation à la population active a été de 48,3% en Turquie, en avril 2005. Le taux de chômage a été de 12,6% en zone urbaine et de 6,4% en zone rurale. *Voir Annexe I : Le Communiqué de Presse de TUSIAD : « L'Economie Turque Est Entrée dans une Période de Création d'Emploi », 15 juillet 2005*

- Le projet de loi sur le système bancaire a été approuvé par l'Assemblée nationale turque. Dans le cadre de cette nouvelle loi, les sanctions appliquées dans le système bancaire ont été augmentées. En revanche, le Président de la République turque a donné son veto à trois articles de cette loi et les a renvoyé à l'Assemblée nationale. Cette dernière va réévaluer ces articles et les soumettre à l'approbation du Président de la République. Si l'Assemblée nationale demande une approbation en ne faisant aucun changement sur le texte de la loi proposée, le Président doit donner son accord à la loi en question. Toutefois, il dispose du droit de faire appel à la Cour Constitutionnelle pour qu'elle vérifie la conformité de ce projet à la Constitution. Avec le projet de loi sur le système de la sécurité sociale, le projet de loi sur le système bancaire était une des deux conditions pour la libération d'une tranche de crédit de 812,7 millions de dollar par le Fond Monétaire International (FMI).

- Selon le président du Conseil de Surveillance Bancaire Tevfik Bilgin, la taille du bilan du secteur bancaire turc

s'est élevée à 324,7 milliards de Nouvelle Livre Turque (NLT), au mois de mai. D'après les chiffres du mois de mai, dans le marché bancaire turc, la part des 5 premières banques a été de 60%, tandis que celle des 10 premières banques a été de 83,7%. La part des crédits dans le bilan a été de 35,8% tandis que le ratio crédit/PNB a été de 26,3%. Par ailleurs, la part des crédits douteux a diminué et a atteint les 5,6%. Dans la première moitié de 2005, les banques ont bénéficié de 13 milliards de dollar de fonds étrangers. Tevfik Bilgin a rappelé qu'il n'existait pas de contraintes aux capitaux étrangers dans le système bancaire turc. Il faudrait, en revanche, ramener le niveau de compétitivité des banques turques à celui des banques étrangères. Pour atteindre cet objectif, Bilgin a affirmé qu'il est primordial de diminuer les coûts d'intermédiation des banques domestiques.

- En 2004, les Turcs ont dépensé plus de 85 millions d'Euros dans les pays européens, en utilisant les cartes bancaires Maestro et les cartes de crédit MasterCard, soit 33% de plus que l'année précédente. D'autre part, les visiteurs européens, ont effectué 308,8 millions d'Euros de dépenses par carte bancaire Maestro et par MasterCard en Turquie. Ainsi la Turquie a enregistré un excédent de 223 millions d'Euros dans les paiements avec cartes bancaires et cartes de crédit. Cet excédent place la Turquie au cinquième rang parmi 24 pays. En 2004, le pays où les détenteurs turcs de MasterCard ou de cartes bancaires Maestro ont effectué le plus de dépenses a été la France avec un montant de 16,8 millions d'Euros.

- D'après les données de l'Institut national des Statistiques, le nombre de touristes accueillis par la Turquie au mois de juin a augmenté de 26,4% comparé au même mois de l'année dernière et a atteint les 2,4 millions. Au cours des six derniers mois, 8,6 millions de touristes ont visité la Turquie. Par ailleurs, d'après un rapport publié par l'Organisation Mondiale du Tourisme, la Turquie a enregistré une recette touristique de 15,9 milliards de dollar en 2004, revenu qui la place au 8<sup>e</sup> rang mondial. En 2004, le pays qui a obtenu le plus de revenu du secteur de tourisme a été les Etats-Unis avec 74,5 milliards de dollar, suivi de l'Espagne (45,2 milliards de dollar) et la France (40,8 milliards de dollar). Le secteur du tourisme est d'une grande importance pour l'économie turque notamment au niveau du financement du déficit courant.

- D'après les données de l'Office de Planification, les investissements directs étrangers en Turquie ont atteint 1 milliard de dollar dans les cinq premiers mois de l'année. Ce montant est légèrement plus élevé à celui enregistré l'année dernière. Les achats d'immobilier constituent une place importante dans ces investissements avec 542 millions de dollar. Les investissements de portefeuille effectués au cours de ces cinq premiers mois ont atteint le niveau de 4,1 milliards de dollar, soit 41,5% plus important comparé à la même période de l'année dernière. Dans la période janvier-mai 2005, le gouvernement a effectué un remboursement de crédit de long terme de 2,7 milliards de dollar. Dans cette même période, la Banque Centrale a réalisé un remboursement de 1,6 milliards de dollar au Fond Monétaire International.

- Lectra Turquie a officiellement inauguré son nouveau siège à Istanbul. Le groupe est implanté à Istanbul depuis 1988, avec plus de 600 clients et des bureaux à Ankara, Izmir et Bursa. En Turquie, la société réalise 75% de son chiffre d'affaires sur le marché du textile et d'habillement,

10% sur le marché en forte progression de l'ameublement, 10% sur le marché automobile, l'un des moteurs de la croissance turque, et enfin 5% sur celui de la chaussure, du bagage et de la maroquinerie. *Source: [www.turquieeuropeenne.org](http://www.turquieeuropeenne.org)*

- Le Conseil des Ministres turc a approuvé la décision concernant la vente en bloc des 55% de Türk Telekom à Oger Telecoms. La joint-venture Oger Telecoms avait fait la plus importante offre pour Türk Telekom avec 6,550 milliards de dollar. La seconde plus importante offre, d'une somme de 6,5 milliards de dollar, avait été prononcée par la joint-venture Etisalat. Suite à l'approbation de la part du Président de la République turc, les procédures seraient finalisées en automne 2005.

- Le Consortium Tepe Akfen (TAV) a réalisé une privatisation record en location. TAV a acquiert les droits de gestion des terminaux domestiques et internationaux de l'aéroport International Atatürk, à Istanbul, pour 15,5 années. TAV réaliserait des investissements d'un montant de 70 millions de dollar dans les terminaux de vols domestiques et internationaux de l'aéroport. Tous les travaux seraient achevés dans 6 mois. Le coût total du projet s'élève à 400 millions de dollar.

- Un groupe turc, la Turkish Informatics Association, a lancé un projet visant à développer un second réseau Internet, en partenariat avec une société basée à Amsterdam, Unified Identity Technology. Une fédération d'opérateurs indépendants, The Public-Root, travaille déjà sur un projet identique de réseau alternatif composé de 13 serveurs dans 10 pays, dont la Turquie. Officiellement, ces projets sont destinés à proposer aux entreprises, comme aux particuliers, des adresses Internet qui se terminent par leur nom, et non plus par .com ou le code du pays. Mais le véritable motif qui préside à ces projets alternatifs est lié à l'indépendance de ces pays vis-à-vis des risques d'interférences du gouvernement américain sur Internet.

*Source: [www.turquieeuropeenne.org](http://www.turquieeuropeenne.org)*

- La construction du gazoduc Turquie-Grèce qui va permettre de transporter le gaz naturel de la Mer Caspienne à l'Europe a démarré. Avec la construction de ce gazoduc, la Turquie deviendra un pont naturel entre l'Europe et les pays producteurs d'énergie des régions de la Mer Caspienne, du Moyen-Orient et de la Méditerranée du Sud. Ce projet contribuera également au développement des relations entre les deux pays.

### LA TURQUIE ET L'UNION EUROPEENNE

- La Turquie a signé le Protocole Additionnel portant sur l'extension de l'Accord d'Ankara aux dix nouveaux pays membres de l'Union européen. La signature du Protocole Additionnel a été accompagnée par une déclaration officielle de Ankara qui rappelle que la Turquie ne reconnaît pas la République de Chypre. Tandis que la Turquie rempli la dernière condition pour l'ouverture des négociations avec l'UE, le 3 octobre prochain, le service juridique de la Commission européenne doit donner son avis sur la validité du Protocole Additionnel en présence de la déclaration officielle sur la non reconnaissance de la République de Chypre. Le Représentants Permanents des pays membres de l'UE vont décider sur le sujet au COREPER, au mois d'août. Selon Olli Rehn, le Commissaire chargé de l'élargissement, « la déclaration



ne met pas en question l'engagement de la Turquie de mettre en œuvre le Protocole, ce qui est essentiel. Il est particulièrement important que la Turquie confirme son engagement continue de soutenir les efforts pour une solution d'ensemble à la question de Chypre »

*Pour la déclaration du Commissaire chargé de l'élargissement :*

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEX/05/0801&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

- Le 12 juillet 2005, M. Ali Babacan, Ministre de l'Economie et négociateur en chef de la Turquie, a fait une intervention au Comité des Affaires étrangères du Parlement européen. Les traits généraux de son intervention sont résumés ci-dessous:

- Le ministre a rappelé qu'au cours des relations Turquie- Union européenne (UE), ayant connu des hauts et des bas, l'objectif ultime a toujours été l'adhésion. La Turquie a déjà un statut privilégié au sein de l'UE dans le cadre de l'Union douanière, de la Politique de Sécurité et de Défense européennes, des dialogues politiques et macroéconomiques et elle n'acceptera pas une autre alternative que celle de l'adhésion à part entière ;
- "Une révolution silencieuse" a eu lieu en Turquie à travers la mise en place de diverses réformes dans les domaines politique et économique favorisant la transformation de la société turque. Le "Groupe de Surveillance des Réformes" s'est avéré être une institution clé dans la mise en oeuvre des réformes ;
- Le rapport Bozkurt du Parlement européen apporte des recommandations importantes à l'égard des droits des femmes en Turquie ;
- L'économie turque a connu un redressement considérable. Elle se trouve dans une phase de croissance durable, l'inflation a été ramenée à des niveaux faibles, la lutte contre les déficits publics et la dette publique donne des résultats importants. Le pays complètera les critères de convergence de Maastricht même avant la fin des négociations ;
- Aucun pays candidat n'a eu un cadre de négociations aussi rigoureux que celui de la Turquie. Bien qu'elle ne soit pas d'accord sur tous les points, la Turquie accepte le fait que les négociations ne seront ni facile ni de courte durée ;
- Le développement d'un dialogue de société civile est essentiel et nécessaire pour convaincre les plus sceptiques vis-à-vis de l'adhésion de la Turquie ;
- Le peuple turc devrait également être informé des accomplissements vers l'adhésion à l'UE ;
- Dans ses efforts de remplir les critères d'adhésion, la Turquie réclame un traitement égal. Elle voudrait contribuer à la transformation de l'Europe en une véritable puissance globale ;

Suite à son discours, le Ministre a répondu aux questions des membres du Parlement européen. Les questions touchaient notamment aux sujets suivants : la mise en oeuvre des réformes, le ralentissement du processus de réforme, la signature du protocole additionnel d'Ankara, la normalisation des relations avec Chypre, la question arménienne, les relations bilatérales entre la Turquie et la Grèce, les méthodes dans la lutte contre le terrorisme, les

droits des femmes, le rôle de la société civile, les libertés religieuses, les législations sur les fondations et sur les droits des minorités.

*Pour le compte rendu :*

[www2.europarl.eu.int/omk/sipade2?PUBREF=-//EP//TEXT+PRESS+NR-20050713-1+0+DOC+XML+V0//EN&L=EN&LEVEL=2&NAV=X&LSTDOC=N#SECTION7](http://www2.europarl.eu.int/omk/sipade2?PUBREF=-//EP//TEXT+PRESS+NR-20050713-1+0+DOC+XML+V0//EN&L=EN&LEVEL=2&NAV=X&LSTDOC=N#SECTION7)

- La 19<sup>e</sup> réunion du Comité Consultatif mixte Union européenne–Turquie (CCM) a été tenue à Istanbul le 7-8 juillet 2005. La déclaration commune publiée à l’issue de la réunion a fait appel à la participation, la transparence et la responsabilité. Cette déclaration a mis l’accent sur l’importance de la participation des institutions de la société civile aux négociations et à l’instauration d’un environnement qui pourra soutenir cette participation. Selon les recommandations du CCM les pays membres devraient faciliter les procédures de visa pour les ressortissants turcs afin de pouvoir soutenir le dialogue entre les sociétés civiles, les relations des milieux d’affaires et la coopération entre les syndicats. Par ailleurs, il est important d’assurer la continuité des relations entre le gouvernement turc et les organisations de la société civile turque dans tout le pays. Les organisations de société civile doivent mener des campagnes d’information sur le processus des négociations. En reconnaissant les résultats obtenus dans le processus des réformes, le CCM a demandé davantage de progrès sur le fonctionnement du Comité économique et social turc, sur les droits syndicaux et les conditions des personnes handicapées. La prochaine réunion du CCM aura lieu le 28-29 Novembre 2005 à Istanbul.

*Pour le communiqué de presse :* [www.esc.eu.int/press/cp/docs/2005/cp\\_eesc\\_86\\_2005\\_fr.doc](http://www.esc.eu.int/press/cp/docs/2005/cp_eesc_86_2005_fr.doc)

- Le rapport sur la situation de la femme dans les domaines social, économique et politique en Turquie a été approuvé à la session plénière du Parlement européen. Ce rapport, rédigé par Emine Bozkurt, députée européenne néerlandaise d’origine turque, demande au gouvernement turc de :

- mettre en place des réformes judiciaires incluant également la condamnation à prison à perpétuité pour les crimes d’honneur ;
- poursuivre des réformes concernant la protection des minorités et de leurs droits ;
- déterminer des objectifs qualitatifs et quantitatifs, avec la coopération entre les administrations concernées et les organisations de la société civile, pour assurer le respect des droits des femmes ;
- déterminer des missions et responsabilités de l’administration générale instaurée dans le but de faire des recherches sur la place de la femme dans la société et d’attribuer de personnels suffisants pour cette institution ;
- faire des organisations de défense des droits des femmes des partenaires sociaux du gouvernement et de soutenir financièrement ces organisations pour qu’elles puissent poursuivre leurs travaux de manière indépendante ;
- assurer la construction de plus d’un foyer pour femmes dans des municipalités ayant plus de 50.000 habitants (changement de l’article 5215 du Code des Municipalités) ;
- augmenter le nombre de crèche pour favoriser la participation des femmes à la vie active ;



- finaliser les opinions concernant le programme Daphne II sur la lutte contre la violence sur les femmes.

*Pour le rapport :* [www.abhaber.com/belgeler/raporbozkurt.doc](http://www.abhaber.com/belgeler/raporbozkurt.doc)

- Le rapport sur la Turquie, rédigé par Helen Lund, membre du Comité des Régions de l'Union européenne, a été approuvé lors de la session plénière. Le rapport soutient l'ouverture des négociations le 3 octobre et met l'accent sur l'importance de la communication entre les administrations locales de l'Union européenne et de la Turquie.

*Pour le communiqué de presse :* [www.cor.eu.int/fr/press/press\\_05\\_07072.html](http://www.cor.eu.int/fr/press/press_05_07072.html)

#### A TUSIAD

Les rapports publiés par TUSIAD en Juin 2005 :

- La Structure Exemple d'Entreprise pour le Développement des Marchés de Capitaux
- L'Agriculture turque au 21e Siècle
- Nouvel Instrument de Gestion pour les Entreprises : La Comptabilité Environnementale
- Les Perspectives de Croissance en Turquie : le Cadre, le Dynamique et les Stratégies Macroéconomiques

Rapports de la Conférence Internationale «Stratégies de Croissance Durable pour la Turquie »:

- Recherches de Restructuration en Turquie : Exemples de Secteur, d'Institution et de Politiques
- La Structure Productive de la Turquie : Un Modèle d'Input-Output et les Principaux Observations
- Rapports des Débats : Développement Régional, Financement de la Croissance, Education et Croissance
- Comprendre la Croissance Economique

- TÜSIAD a publié un Communiqué de Presse concernant les résultats provisoires de l'Enquête sur la Main d'œuvre des Ménages, pour mars 2005, publiés par l'Institut National des Statistiques, *Voir Annexe I: Le Communiqué de Presse de TÜSIAD : « L'Economie turque Est Entrée dans une Période de Création d'Emploi », 15 juillet 2005*

\*\*\*\*\*

## PUBLICATIONS

- **The economics of Turkish accession,** Katinka Barysch, Centre for European Reform, June 2005, *Voir Annexe II*  
[www.cer.org.uk/pdf/essay\\_economics\\_turkey\\_%20july\\_05.pdf](http://www.cer.org.uk/pdf/essay_economics_turkey_%20july_05.pdf)
- «La plupart des Européens craint que l'adhésion de la Turquie -pauvre, peuplé et souvent instable- à l'Union européenne (UE) affecte négativement son économie. Cependant la taille de l'économie turque est petite en comparaison à celle de l'UE. De plus, quoique minime, l'impacte économique de l'entrée de la Turquie à l'UE serait positif.
  - La Turquie a déjà une union douanière avec l'UE et elle est mieux préparée que des pays de l'Europe de l'Est, au moment du début de leur négociation d'adhésion. Mais le processus d'adhésion de la Turquie sera plus difficile à gérer que celui des pays de l'Europe de l'Est. La grande accumulation de la dette turque la rend vulnérable aux changements de la confiance des investisseurs. De plus, Ankara ne pourra pas utiliser l'adhésion à l'UE pour un ancrage comme l'ont fait les Européens de l'Est.
  - Les travailleurs turcs ne pourront pas avoir le droit de travailler dans les pays de l'UE jusqu'à 2020. A cette période, il est fort probable que les pays européens aient une demande élevée de travailleurs pour récompenser le vieillissement de leur propre main d'œuvre.
  - L'élargissement vers l'Est oblige déjà l'UE de changer dans un sens qui pourrait faciliter la Turquie de la joindre. A ce jour, l'UE aurait des institutions et des procédures de prise de décisions plus efficaces et résoudrait son problème de marché de travail. Sinon l'UE du 2015 ou 2020 aurait une croissance lente, serait bloquée et ne sera pas accueillante. La Turquie ne voudrait pas joindre ce type de club. »

## SITES UTILES

Délégation de la Commission Européenne, Ankara:  
[www.deltur.cec.eu.int/english/main-e.html](http://www.deltur.cec.eu.int/english/main-e.html)  
Euractive (Nouvelles de l'UE, les positions politiques et les acteurs de l'UE en ligne):  
[www.euractiv.com/?\\_lang=FR](http://www.euractiv.com/?_lang=FR)  
EUPolitix, Eurosource:  
[www.eupolitix.com/EN/Forums/Turkey%20in%20Europe](http://www.eupolitix.com/EN/Forums/Turkey%20in%20Europe)  
Centre for European Policy Studies, Bruxelles ,  
EU-Turkey Working Papers:  
[shop.ceps.be/BooksList.php?category\\_id=18&](http://shop.ceps.be/BooksList.php?category_id=18&)  
Fondation turque des études économiques et sociales : [tesev.org.tr/eng](http://tesev.org.tr/eng)  
Association des investisseurs étrangers, Istanbul :  
[www.yased.org.tr/page.asp?pageid=0](http://www.yased.org.tr/page.asp?pageid=0)  
Groupe de Communication Union Européenne :  
[www.abig.org.tr](http://www.abig.org.tr)  
Ministère des Affaires Etrangères :  
[www.mfa.gov.tr/mfa](http://www.mfa.gov.tr/mfa)  
Sous-secrétariat du Ministère du Commerce extérieur :  
[foreigntrade.gov.tr/ab/ingilizce/turkeyeu.htm](http://foreigntrade.gov.tr/ab/ingilizce/turkeyeu.htm)  
L'Administration de Privatisation :  
[www.oib.gov.tr/index\\_eng.htm](http://www.oib.gov.tr/index_eng.htm)  
Secrétariat Général des Affaires de l'UE, Ankara :  
[www.euturkey.org.tr/](http://www.euturkey.org.tr/)  
Institut National des Statistiques :  
[www.die.gov.tr/ENGLISH/index.html](http://www.die.gov.tr/ENGLISH/index.html)  
Ministère des Finances :  
[www.maliye.gov.tr/defaulteng.htm](http://www.maliye.gov.tr/defaulteng.htm)  
Banque centrale de la République de Turquie :  
[www.tcmb.gov.tr/yeni/eng/index.html](http://www.tcmb.gov.tr/yeni/eng/index.html)  
Confédération Turque des Unions d'Employeurs,  
TISK :  
[tisk.org.tr/yayinlar\\_en.asp?sbj=ana&ana\\_id=14&dil=en](http://tisk.org.tr/yayinlar_en.asp?sbj=ana&ana_id=14&dil=en)  
Ambassade de France Mission économique,  
Ankara: [www.missioneco.org/turquie/](http://www.missioneco.org/turquie/)  
L'agence Française pour le développement international des entreprises:  
[www.ubifrance.fr/pays/accueilpays.asp?afnor=TR](http://www.ubifrance.fr/pays/accueilpays.asp?afnor=TR)  
Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Turquie, [www.ccift.com](http://www.ccift.com)  
Le Conseil de Surveillance Bancaire :  
<http://www.bddk.org.tr/english/mainpage/default.asp>

## FICHE D'INFORMATIONS : L'ECONOMIE TURQUE

- Une population de 70 millions :
    - un ménage est composé de 4.4 personnes (*en décroissance*)
    - $\pm$  30% sont au-dessous de 15 ans (*en décroissance*)
    - 74% de population urbaine (*en croissance*)
    - croissance démographique stabilisée entre 2025-2030
    - une population de  $\pm$  85 millions en 2030
  - Produit National Brut (PNB) : 460 milliards € (PPA),  
la plus grande économie informelle de l'OCDE
  - Taux de croissance : 2002 : + 7.8% 2003 : + 5.9 % 2004 : +10%
  - La 18<sup>ème</sup> économie au monde
  - Principaux partenaires commerciaux : \* Union Européenne : 53% (La Turquie est le 7<sup>e</sup> partenaire commercial de l'UE)
    - \* Etats-Unis : 8% \* Russie : 8%
    - Exportations de la Turquie vers l'UE – 2004 : € 24,7 billion
    - Importations de la Turquie en provenance de l'UE - 2004 : € 32,8 billion
    - Déficit commercial en faveur de l'UE - 2004 : € 8,1 billion
  - La production industrielle : 25% du PNB (services : 60% ; agriculture : 11,5%)  
Les produits industriels : 90% des exportations (habillement, automobile, textile, électronique, électroménager, acier, agroalimentaire, verre,...)
- Au niveau mondial, la Turquie est :      En Europe, la Turquie est :
- |   |  |  |
|---|--|--|
| - le 6 <sup>e</sup> producteur de ciment      | - le 1 <sup>er</sup> producteur d'engrais chimique | - le 1 <sup>er</sup> fabricant de télévision |
| - le 2 <sup>e</sup> producteur de verre plat  | - le 7 <sup>e</sup> producteur de fer et d'acier   | - 7 <sup>e</sup> dans l'industrie automobile |
| - le 6 <sup>e</sup> exportateur d'habillement | - 6 <sup>e</sup> fabricant de réfrigérateur        | - le plus grand marché émergent              |
- En Turquie, 6311 sociétés à capitaux étrangers opèrent et un tiers des banques sont étrangères  
Les investissements directs turcs dans 50 pays s'élèvent à 50 milliards €
  - Une société d'information en forte croissance :
    - + 30.000.000 abonnés de GSM (*septembre 2003*)
    - + 9.000.000 utilisateurs d'Internet, (*environ 20.000.000 en 2007*)
    - $\pm$  30 chaînes de TV au niveau national, + 260 au niveau local
    - e-gouvernement en expansion
  - Privatisation : Depuis 1986, plus de 170 entreprises publiques sont complètement privatisées.  
Dans 240 entreprises mixtes, les actions publiques ont été vendues.
  - Tourisme : 17.6 millions touristes en 2004, plus de 20 millions prévus en 2005



## FICHE D'INFORMATIONS: LA TURQUIE VERS L'UNION EUROPEENNE

### **Le Parlement turc a adopté des réformes complètes avec le soutien de la société civile (le secteur privé, les associations professionnelles, les syndicats, les ONGs, les institutions académiques, la presse,...)**

- Des réformes constitutionnelles et institutionnelles en vue de répondre aux critères de Copenhague
- Le code civil, le renforcement des droits des femmes.
- la diffusion d'émissions et l'enseignement dans la langue Kurde, la liberté d'expression et d'association
- l'abolition de la peine de mort, Nouveau Code Pénal
- la politique de concurrence, les droits de propriétés intellectuelle et industrielle
- la standardisation et la certification, l'accréditation, l'arbitrage international
- La législation douanière, le tarif douanier commun, le cumul d'origine Pan-européenne
- la sécurité sociale, les indemnités de chômage
- les régimes de production externe et interne, surveillance et l'administration des quotas
- la législation fiscale, les régulations bancaires, la libéralisation dans la télécommunication ...

- 1996 : Union douanière entre l'UE et la Turquie
- 1999 : Le sommet Helsinki de l'UE: « **la Turquie est officiellement un pays candidat pour l'adhésion à l'UE** »
- 2004 : La Commission européenne décida que la Turquie remplissait suffisamment les critères de Copenhague.
- 2004 : Le Conseil européen décide l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie
- 2005 : Révision du Partenariat d'Adhésion par la Commission européenne et du Programme national par la Turquie.

---

TÜSIAD EST MEMBRE DE L'UNICE (UNION DES CONFEDERATIONS DE L'INDUSTRIE ET DES EMPLOYEURS D'EUROPE)

SECRETARIAT GENERAL: 74 Meşrutiyet Caddesi Tepebaşı 80050 Istanbul Turquie Tel: 90 212 249 11 02 Fax: 90 212 249 09 13

ANKARA: 39/4 İnan Caddesi Gaziosmanpaşa 06700 Ankara Turquie Tel: 90 312 468 10 11 Fax: 90 312 428 86 76

UNION EUROPEENNE : 13 Avenue des Gaulois 1040 Bruxelles Belgique Tel: 32 2 736 40 47 Fax: 32 2 736 39 93

ALLEMAGNE: 28 Märkisches Ufer 10179 Berlin Allemagne Tel: 49 30 28 87 86 300 Fax: 49 30 28 87 86 399

FRANCE: (c/o Groupe Teker) 12 rue Godot de Mauroy 75009 Paris France Tel: 33 1 42 65 16 40 Fax: 33 1 42 65 17 99

ETATS-UNIS: 1250, 24th Street N.W. Suite#300 Washington DC 20037 USA Tel: 1 202 776 77 70 Fax: 1 202 776 77 71

[parisoffice@tusiad.org](mailto:parisoffice@tusiad.org) [www.tusiad.org](http://www.tusiad.org)

---